



## **LA FAMILLE KNAJYAN DOIT POUVOIR VIVRE EN SÉCURITÉ EN FRANCE**

Dans la chasse à l'étranger, la Préfecture du Puy-de-Dôme vient encore de s'illustrer de manière particulière.

La famille KNAJYAN est venue d'Arménie en France en 2012. Elle est composée d'un couple parental Arman et Lidija, de ses trois enfants, Manvel, Armine (1 an) et Sargis (10ans) qui devait être opéré des oreilles dans les prochaines semaines, et de la grand-mère Nathalia.

Le 16 avril, Arman a été arrêté et conduit au Centre de rétention de Lyon (il y est encore). La mère, Lidija, arrêtée en même temps, s'est vue infliger une Obligation de quitter le territoire sous 90 jours "pour permettre aux enfants de terminer leur scolarité" lit-on sur le document. On aurait presque envie de dire "merci" ! Mais comment terminer une scolarité dans ces conditions ?

Lidija est désespérée. Toute seule avec ses trois enfants (dont un bébé) et la grand-mère, comment faire face ?

Les membres de RESF et les citoyens porteurs des valeurs républicaines sont scandalisés devant un tel mépris du droit à vivre en famille, droit fondamental reconnu notamment par la cour européenne des droits de l'homme.

Ils sont choqués de constater que les procédures judiciaires réglementaires n'aient pas permis de faire valoir plus d'humanité.

**Non au démembrement des familles !**

**Exigeons le retour d'Arman et la régularisation de tous !**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Signature</b>

**A renvoyer à RESF 63/LDH Centre Jean Richepin, 21 rue Jean Richepin 63000 Clermont-Fd**